TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'EVALUATION FINALE "DANS LES ZONES DE FEED THE FUTURE" DU PROJET USAID/NUTRITION ET HYGIENE/ CARE DANS LA REGION DE MOPTI

CARE INTERNATIONAL AU MALI

****

Mai 2018

****

1 Contexte

Le Projet USAID/Nutrition et Hygiène est mis en œuvre par un consortium constitué de Family Health International (FHI 360), International Rescue Committee (IRC), CARE International au Mali avec son partenaire malien l'ONG Yam-Giribolo - Tumo (YA -G- TU) - (Association pour la Promotion de la femme), doté d'une expertise en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, en particulièrement en Santé, Nutrition, Sécurité alimentaire et Activités de renforcement économique.

L'objectif global du Projet est d'améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants, avec un accent particulier sur le renforcement de la résilience à travers la prévention et le traitement de la malnutrition, tout en ciblant la «fenêtre d'opportunité» de 1000 jours de la période de conception de l'enfant jusqu'aux deux premières années de sa vie; et cela dans neuf (9)) districts sanitaires, dont Nara (région de Koulikoro), Niono (région de Ségou), Mopti, Bandiagara, Bankass, Tenenkou, Youwarou Djenné et Koro(région de Mopti).

Initialement, trois (3) objectifs stratégiques étaient assigné au projet USAID/Nutrition Hygiène, que sont :

- Accroître l'accès et la consommation d'aliments diversifiés et de qualité ;
- Améliorer la nutrition et les comportements liés à l'Hygiène;
- Accroitre l'utilisation des Services à Haut Impact en Nutrition et en Eau, Hygiène et Assainissement.

En mai 2016, le projet a bénéficié d'un fond additionnel qui a permis de renforcer les activités au niveau de l'objectif stratégique 1 et d'ajouter un quatrième objectif stratégique, qui consiste à :

- Contribuer au renforcement de la capacité institutionnelle et opérationnelle de la DNACPN[1] pour la mise en œuvre de la stratégie post FDAL (Fin de la Défécation à l'Air Libre) au Mali.

Pour atteindre le but et ces objectifs assignés, le projet a travaillé de concert avec les communautés, les services techniques de l'Etat, les élus et certaines organisations communautaires tant dans les domaines de l'Agriculture, Nutrition et WASH (Eau, Hygiène et Assainissement) que l'accompagnement de la DNACPN dans la mise en œuvre de la stratégie nationale post FDAL.

[1] Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances

A titre de rappel, le Projet USAID/Nutrition et Hygiène a réalisé une étude de base en 2016. Après deux années de mise en œuvre, l'équipe du Projet attend réaliser une étude finale pour connaître le niveau d'évolution des indicateurs.

Les présents termes de référence ont été élaborés pour recruter un/une consultant/te pour conduire l'évaluation finale du Projet dans la zone Feed The Future.

2- Objectif de l'évaluation

Connaitre le niveau d'évolution des indicateurs du Projet entre l'étude de base et maintenant.

Objectifs spécifiques de l'évaluation

En terme spécifique, il est attendu du consultant retenu, surtout d'évaluer les niveaux actuels des indicateurs rattachés aux objets ci-après :

- ✓ ***Les indicateurs sur l'agriculture[2] :***
  - *EG.3.2-18: Nombre d'hectares de terres sous technologies ou de pratiques de gestion améliorées avec l'assistance du Gouvernement des États-Unis (Par Sexe, Mixte et Association ; Par type de culture (horticulture, riz-irrigué, sorgho, mil, etc., type de produits animal, type de poisson (eau douce ou marin, etc.)*
  - EG.3.2-17: Nombre d'agriculteurs et d'autres personnes ayant appliqué des technologies ou des pratiques de gestion améliorées avec l'assistance du Gouvernement des États-Unis (Par Sexe ; Par type de technologie : Génétique des cultures, Pratiques culturelles, Gestion du bétail, Technique de pêche sauvage, Gestion de l'aquaculture, Lutte antiparasitaire, Gestion de la maladie, Fertilité liée au sol et à la conservation, Irrigation, Gestion de l'eau (non-irrigation), Atténuation du climat, Adaptation au climat, Marketing et distribution, Post récolte - Manutention et entreposage, Traitement à valeur ajouté, etc.) ;
  - EG.3.2-1: (4.5.2-7) Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole ou la sécurité alimentaire (Sexe, *Productivité, Gestion post-récolte, Lien vers les marchés, Sécurité alimentaire, Gestion des ressources en eau/GIRE, Agriculture durable, changement climatique et analyse des risques…)*
  - EG.3.3-11: Quantité totale de produits de la chaîne de valeur riches en éléments nutritifs ciblés produits par les bénéficiaires directs bénéficiant de l'assistance du

[2] En vue d'avoir plus de détails sur les indicateurs de Feed The Future se référer au manuel des indicateurs fournis comme annexe au TDR.

Gouvernement américain et destinés à la consommation domestique (kg) (P*roduit de la chaîne de valeur riche en éléments nutritifs *: Bio-fortifié; Légumineuse, noix ou graine; Aliments d'origine animale Racine ou tubercule jaune foncé ou à chair orange; Fruit ou légume " à haute source") ;*

- *EG.3-6,7,8 : Marge brute des agriculteurs par hectare, par animal, par cage obtenue avec l'aide du Gouvernement des États-Unis ($ USA) (Par Sexe, Mixte et Association ; Par type de culture (horticulture, riz-irrigué, sorgho, mil, etc., type de produits animal, type de poisson (eau douce ou marin, etc.) ;*
- *EG.3.2-19: Valeur des ventes différentielles de petits exploitants générées avec l'aide du Gouvernement des États-Unis ($ USA) (Par Sexe, Mixte et Association ; Par type de culture (horticulture, riz-irrigué, sorgho, mil, etc., type de produits animal, type de poisson (eau douce ou marin, etc.) ;*
- *EG.3.2-4: Nombre d'entreprises privées à but lucratif, d'organisations de producteurs, d'associations d'usagers de l'eau, de groupements féminins, d'associations commerciales et d'affaires et d'organisations communautaires recevant une aide au développement organisationnel avec l'assistance du Gouvernement des États-Unis.* (T*ype d'organisation : Entreprises privées (à but lucratif), Organisations de producteurs, Associations d'usagers de l'eau, Groupement de femmes, Associations commerciales et d'affaires, Organisations communautaires (OBC), Nouveau arrivant/ Continuant (ancien)), etc.) ;*
- *EG.3.2-20: Nombre d'entreprises privées à but lucratif, organisations de producteurs, associations d'usagers de l'eau, groupements féminins, associations commerciales et d'affaires et organisations communautaires qui appliquent des technologies ou des pratiques de gestion améliorées au niveau organisationnel avec l'assistance du Gouvernement des États-Unis.* (T*ype d'organisation : Entreprises privées (à but lucratif), Organisations de producteurs, Associations d'usagers de l'eau, Groupement de femmes, Associations commerciales et d'affaires, Organisations communautaires (OBC), Nouveau arrivant/ Continuant (ancien)), etc.).*

✓ ***Les indicateurs sur la Santé[3] :***

- *HL.9-a Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans (0-59 mois) ;*

[3] Les indicateurs Santé doivent se conformer à ceux définis dans les feuilles de référence de l'USAID.

- *HL.9-b Prévalence de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de cinq ans (0- 59 mois) ;*
- *HL.9-c Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans (0- 59 mois ;*
- *HL.9-d Prévalence de l'insuffisance pondérale (IMC <18,5) chez les femmes en âge de procréer ;*
- *HL.9.1-a Prévalence chez les enfants de 6 à 23 mois recevant un régime alimentaire minimum acceptable ;*
- *HL.9.1-b Prévalence de l'allaitement maternel exclusif chez les enfants de moins de six mois*
- *HL.9.1-d Prévalence chez les femmes en âge de procréer consommant un régime de la diversité minimale ;*
- *HL.9-4 Nombre de personnes recevant une formation professionnelle liée à la nutrition grâce à des programmes soutenus par le Gouvernement américain ;*
- *HL.8.2-2 Nombre de personnes ayant accès à un service d'assainissement de base grâce à l'assistance du Gouvernement des États-Unis ;*
- *HL.9-1 Nombre d'enfants de moins de cinq ans (0-59 mois) atteints d'interventions spécifiques à la nutrition grâce à des programmes soutenus par le Gouvernement américain ;*
- *HL.9-2 Nombre d'enfants de moins de deux ans (0-23 mois) atteints d'interventions nutritionnelles au niveau de la communauté grâce à des programmes appuyés par le Gouvernement américain ;*
- *HL.9-3 Nombre de femmes enceintes atteintes d'interventions spécifiques à la nutrition grâce à des programmes appuyés par le Gouvernement américain ;*
- *3.1.9.(1) Nombre de personnes formées en Santé et Nutrition des enfants avec l'appui du Gouvernement américain ;*
- *Pourcentage de personnes formées en Santé et Nutrition des enfants avec l'appui du Gouvernement américain ;*
- *3.1.9.2(2) Nombre d'établissements de santé ayant une capacité établie pour gérer la dénutrition aiguë ;*
- *EG.3-1: (4.5.2-13) Nombre de ménages bénéficiant directement des interventions de l'USAID*
- *3.1.9(15) Nombre d'enfants de moins de cinq ans bénéficiant des programmes de nutrition soutenus par le Gouvernement américain (Par sexe) ;*
- *3.1.9.2 (3) Nombre d'enfants de moins de cinq ans ayant reçu de la vitamine A provenant de programmes soutenus par le Gouvernement américain (Par sexe)*

- *HL.9-4 Nombre de personnes recevant une formation professionnelle liée à la nutrition par le biais de programmes soutenus par le gouvernement des États-Unis (Sexe, Formation diplômante, formation, non diplômante, Nouveau, Continue) ;*
- *HL.8.1-1 Nombre de personnes ayant accès aux services d'eau potable de base grâce à l'assistance du Gouvernement des États-Unis*
- *HL.8.1-3 Nombre de personnes bénéficiant d'une qualité de service améliorée à partir d'un service d'eau potable de base ou géré de manière sûre grâce à l'assistance du Gouvernement des États-Unis*
- *HL.8.2-5 Pourcentage de ménages avec de l'eau et du savon en point de lavage des mains communément utilisé par les membres de la famille ;*
- *HL.8.2-6 Pourcentage de ménages dans les zones cibles pratiquant l'utilisation correcte des technologies recommandées de traitement de l'eau domestique (Désagrégé par méthode : Chloration (désinfection chimique, Floculant / désinfectant (désinfection physico-chimique), Filtration (retrait physique), Désinfection solaire (UV / désinfection thermique), Bouillir (désinfection par la chaleur) ;*
- *HL.8.2-1 Nombre de communautés certifiées "Fin de la Défécation à l'Air Libre " (FDAL) avec l'appui des programmes de l'USAID ;*
- *Nombre de personnes ayant accès à une installation sanitaire (latrine améliorée ;*
- *Nombre de ménage ayant installé de Tippy Tap dans leur ménage (et par ménage);*
- *Nombre et Pourcentage de personne ayant pratiqué la conservation d'eau potable traitée;*
- *Nombre Pourcentage de ménage disposant de pot pour l'évacuation des selles d'enfants dans*
- *Nombre et Pourcentage de ménages utilisant des latrines améliorées;*
- *Nombre et Pourcentage d'enfant de moins de cinq (5) ans atteint de Maladie diarrhéique rapportée dans les deux semaines avant l'enquête.*

3 Cadre de l'évaluation

L'évaluation sera menée dans la région de Mopti et dans les districts et communes couverts par les activités du Projet dans les zones Feed The Future sur la base d'une méthodologie convenue avec l'équipe du Projet.

NB : Il faut signaler que compte tenu de l'évolution du contexte, certains villages d'intervention (15) dans les cercles de Djenné, Mopti, ont été remplacés à cause de la non accessibilité (insécurité) par des autres nouveaux villages (dans les cercles de Bandiagara, Bankass, Koro et Djénné).

Le tableau suivant donne le nombre de villages FtF par cercle qui ont bénéficié des interventions du Projet depuis son démarrage en mai 2016.

REGION	CERCLES	NOMBRE DE VILLAGES
MOPTI	BANDIAGARA	5
MOPTI	BANKASS	25
MOPTI	DJENNE	5
MOPTI	KORO	30
MOPTI	MOPTI	5
MOPTI	YOUWAROU	15
TOTAL GENERAL		85

La liste complète des villages d'intervention sera donnée au candidat retenu pour l'évaluation finale, si des idées plus pertinentes s'avèrent pour le choix d'autres villages (FtF) pour l'étude.

4 Profil du Consultant

Le consultant doit :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur de préférence en Agriculture ou agroéconomiste comme chef de mission ;
- Un spécialiste en suivi évaluation de profil de formation science sociale telles que la statistique, la démographie ou la sociologie ;
- Avoir une expérience avérée en matière d'enquêtes quantitatives et qualitatives auprès des populations et surtout dans le domaine de l'Agriculture, Nutrition et WASH;
- Avoir une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction ;
- Avoir une bonne connaissance en informatique notamment les logiciels de traitement Word, Power Point, Excel des logiciels de statistique pour le traitement et l'analyse des données recueillies.

5 Activités/tâches attendus du Consultant :

- Proposer une offre technique (Protocole d'enquête) qui intègre au moins les points suivants :
  - La compréhension des termes de référence de l'étude;
  - Une méthodologie appropriée pour la réalisation de l'étude ;
  - Une méthodologie d'échantillonnage qui répond aux normes scientifiques ;
  - Une rubrique sur les aspects éthiques ;
- Faire valider la proposition technique en tant que protocole auprès des comités éthiques (National et International);

- Mettre à la disposition de CARE la base de données après validation de l'évaluation ;
- Mettre à la disposition de CARE les questionnaires remplies de l'enquête ;
- Discuter les résultats préliminaires avec l'équipe de CARE en général et du projet en particulier
- Soumettre un draft du rapport en français à CARE dans les délais requis ;
- Prendre en compte et intégrer les commentaires pertinents de CARE et de ses partenaires dans la version finale du rapport de l'évaluation**;**
- Faire la restitution de l'étude à partir de la version finale du rapport ;
- Soumettre à CARE le rapport final en français ;
- Etre toujours en contact avec CARE pour la gestion des éventuelles difficultés ;
- Respecter les politiques et procédures de CARE dans l'exécution de ce contrat.

6 Préparation de l'offre de consultation

Les consultants sont en règles vis-à-vis de l'administration fiscale (NIF, registre du commerce et quitus fiscal) sont invités à soumettre une proposition technique et financière. Chacune de ces propositions d'offres doit être rédigée en français.

- **Proposition technique :**

Lors de l'établissement de la proposition technique, les consultants sont censés examiner l'ensemble des conditions et instructions figurant dans les TDR. Si toutes les informations ne sont pas fournies conformément aux TDR, cela peut entraîner le rejet de la proposition.

En établissant la proposition technique, les consultants doivent prêter particulièrement attention aux considérations suivantes :

- aucune sous–traitance ne sera admise (condition particulière),
- les experts séniors proposés par le consultant doit avoir une expérience acquise dans des contextes analogues à celui qui prévaut à la mission demandée,
- la présence du personnel dont le CV a été présenté dans la proposition sera exigée.

La proposition technique sera notée sur 100 points et contenir les informations suivantes :

- une brève description du bureau d'études /consultant et un aperçu des expériences récemment acquises dans le cadre des missions similaires (10 points : 2 points par expériences pertinentes).
- compréhension du mandat ; (10 points)
- une description détaillée de la méthodologie pour conduire l'étude ; (20 points)
- les curricula vitae actualisés de l'équipe de consultants proposés. Parmi les informations clés à fournir doivent figurer les expériences récentes en rapport avec la mission au cours des 3-5 dernières années (50 points : 30 points pour le chef de mission et 20 points pour le spécialité en suivi évaluation);

- Une copie d'extrait de la partie analyse du rapport d'une évaluation similaire qu'il a conduit (10 points : 2 points par extrait pertinent)

Durée de la mission

La durée de la mission ne devra pas dépasser 30 jours pour l'ensemble de la prestation (reparti dans le temps).

OUVERTURE ET ÉVALUATION TECHNIQUE

L'Ouverture des Offres aura lieu à Bamako le 28*/05/2018 à partir de 15 heures à Bamako*. Les Offres seront évaluées par un Comité d'Évaluation doté de toute l'expertise nécessaire pour se prononcer valablement sur les Offres. Le Comité procédera à l'Évaluation technique des Offres conformément aux Critères d'Évaluation technique. Le seuil d'acceptabilité technique des Offres est de minimum 70 sur 100 points. Seules les Offres qui ont atteint ce seuil d'acceptabilité technique seront considérées pour l'Évaluation financière.

Les Enveloppes financières des Offres qui n'ont pas atteint le seuil d'acceptabilité technique ne seront pas ouvertes.

- Proposition financière (100 points)

- La proposition financière doit indiquer tous les coûts afférents à l'étude, lesquels couvriront normalement la rémunération des consultants et toutes autres dépenses inclues;
- Les coûts doivent être libellés en monnaie locale (F CFA).
- Tout prix doit être indiqué en Hors taxes (HT)

ÉVALUATION FINANCIÈRE

Après avoir établi les notes techniques, les Enveloppes financières des Offres ayant atteint le seuil d'acceptabilité technique seront ouvertes. Les Propositions financières seront notées sur une note financière maximale de 100. La comparaison des Offres prend en compte tous les frais du Marché *en HT*. La Proposition financière la plus basse recevra une note financière de 100. Les autres Offres obtiennent une note financière calculée de la manière suivante :

Note financière = (Offre financière la plus basse / Offre financière évaluée) x 100

ATTRIBUTION DU CONTRAT

Suite à cela, une note finale sera donnée à chaque Offre techniquement conforme en utilisant la pondération suivante :

Note finale = (70 % x Note technique) + (30 % x Note financière)

Le Contrat sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre a obtenu la meilleure note finale, c'est-à-dire celui ayant présenté l'Offre économiquement la plus avantageuse.

Dans le cadre de cette Procédure, la négociation est autorisée. S'il le juge nécessaire, le Comité d'Évaluation peut entamer des négociations avec (i) l'unique Soumissionnaire ayant remis une Offre ou (ii) avec le ou les Soumissionnaires qui ont présenté une Offre administrativement conforme et économiquement avantageuse pour autant que les Conditions initiales du Marché ne soient pas substantiellement modifiées et en respectant le principe d'égalité de traitement.

Les candidats intéressés par cette offre sont priés de faire parvenir leur dossier de candidature sous copies dures à la Direction de CARE International au Mali à Bamako, Korofina Nord, Rue 110 Porte 368, BP 1766 Bamako Mali. ***Tél.: 20 24 22 62 ou 20 24 91 37, ou alors*** à l'adresse mail de : caremali.achat@care.org au plus tard le ***28/05/2018 à 12 heures.***

L'ouvert des plis est prévue le 28/05/2018 à 15 heures à CARE International au mali (Bamako).